

Département(s) de publication : 25  
Annonce No 21-148728  
Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Besançon.  
Correspondant : Mme VIGNOT Anne, Maire, 02 rue Mégevand 25034 Besançon  
Cedex adresse internet : <http://www.besancon.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

**Objet du marché : conception et suivi de l'aménagement scénographique de l'exposition temporaire "le beau siècle. La vie artistique à Besançon de la conquête à la révolution (1674-1791)".**

*Lieu d'exécution* : musée des beaux arts et d'archéologie, 25000 Besançon.

*Caractéristiques principales* :

le détail du phasage de l'opération figure au cahier des charges. La Ville de Besançon souhaite confier à un prestataire spécialisé la conception et le suivi de réalisation de la scénographie de l'exposition "Le beau siècle, la vie artistique à Besançon de la conquête à la révolution (1674-1791)" (titre provisoire). Cette exposition sera proposée aux publics, notamment touristiques, du 10 novembre 2022 au 19 mars 2023

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 %;  
- valeur technique, dont 30% sur le mode opératoire d'exécution des prestations, 20% sur la présentation de l'expérience et les compétences de l'équipe dédiée, 10% sur la méthodologie technique employée. : 60 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 8 décembre 2021, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Une visite sur site est préconisée. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus* : Tribunal administratif de Besançon.

30 rue Charles Nodier, 25044 Besançon, courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr.

*Mots descripteurs* : Prestations de services.